



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 36
Hebdos régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026

**ANNULATION DES SÉANCES DE LA 2^E PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE
PRÉVUES À SAINT-FÉLICIEN**

Québec, le 31 mai 2017 – En raison du nombre de personnes inscrites qui désirent présenter leur mémoire à Alma à compter du 13 juin prochain et du très faible intérêt pour présenter un mémoire à Saint-Félicien, la commission d'enquête annule les séances prévues à Saint-Félicien. En conséquence, toutes les séances de la deuxième partie de l'audience publique se tiendront à Alma. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui a pour mandat d'examiner le *Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026* par Rio Tinto Alcan inc., tiendra donc la deuxième partie de l'audience publique uniquement à **Alma**, à compter du **mardi 13 juin 2017, à 19 h, à la Salle Alma de l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades**.

Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront diffusées en mode audio en direct dans le site Web du BAPE.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M. Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication, en composant le 418 643-7447 poste 538 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : berges-lac-st-jean@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Alexandre Corcoran-Tardif
Conseiller en communication
418 643-7447, poste 538 ou 1 800 463-4732
berges-lac-st-jean@bape.gouv.qc.ca